



SYNDICAT DES
TECHNICIENS,
AGENTS DE MAÎTRISE,
CADRES
NORMANDIE

Brèves CFE-CGC du CSE du 22/05/2025



- I. Information sur généralisation Avenir Pro
- II. Information sur l'accueil rénové
- III. Point sur les projets FT
- IV. Point RH
- V. Informations Œuvres Sociales
- VI. Questions de la CFE-CGC



Vos élus et représentant au CSE

Paul FARGUES - Sandrine MARIVOËT
Cathy CORIS – Frédéric POUCHIN
Catherine LECOINTE - Emanuèle BERNAL
Rodolphe GODARD – Sebastien BONNIEC
Vincent BABET

Prochain CSE : le 26 Juin 2025

Des remarques, des questions ?
Contactez-nous !

Syndicat.CFE-CGC-Normandie@francetravail.fr



INFORMATION SUR GENERALISATION AVENIR PRO

Le dispositif Avenir Pro vise à accompagner les élèves de dernière année de lycée professionnel qui souhaitent s'insérer dans l'emploi après leur diplôme. Ce dispositif, porté au départ par science po a permis d'améliorer le taux d'emploi des élèves. Fort de ce constat, il a été décidé de le généraliser à compter de septembre 2025.

Les 110 lycées professionnels en Normandie seront répartis entre la Mission Locale et France travail soit un total de 55 lycées pour notre établissement. De fait, Avenir Pro sort du dispositif FSE et sera financé par la dotation globale de FT. A ce jour, les lycées, les agences concernées et l'intensité horaire que cela implique sont définis. Cependant Avenir Pro ne s'appuiera pas nécessairement sur une unique personne mais sur la contribution ou l'intervention d'autres conseillers préalablement identifiés.

La CFE-CGC considère que la généralisation du dispositif Avenir Pro reste un bon dispositif pour l'insertion des jeunes en formation professionnelle, cependant encore une fois des missions supplémentaires sont ajoutées au collectif sans budget supplémentaire. Nous considérons que la réponse de l'établissement consistant en un lissage des tâches sur les différents services ne répond pas à cet accroissement d'activités. Seule des mesures en matière d'effectif, permettrait de garantir un maintien de la qualité de service sur nos activités régaliennes mais également sur les projets en cours qui s'accumulent.

Nous ne doutons pas de l'engagement des conseillers mais on ne peut pas constamment compter sur leur investissement sans leur donner les moyens nécessaires. Comme la dit notre Directeur Général hier lors du Direct avec vous sur l'efficacité, il serait judicieux d'en tenir compte dans les mesures d'impacts organisationnels et d'instaurer des véritables marges de manœuvre entre les 2 institutions France Travail et Education Nationale.



INFORMATION SUR L'ACCUEIL RENOVE EN AGENCE

La Direction générale souhaite harmoniser les espaces et les couleurs de la zone d'accueil des agences FT. Pour la Normandie, 4 agences seront concernées par la « vision complète » telle que voulue par la DG, les 44 autres agences seront en « vision optimisée ». Le processus débutera avec l'agence de Dieppe au dernier trimestre 2025.

L'objectif est de mettre en cohérence avec l'identité visuelle de FT en évitant les différentes couleurs mélangées et l'aménagement en apparence administrative et en enfilade.

La Direction nous affirme qu'elle restera vigilante concernant les dépenses sur le budget alloué.

La CFE-CGC s'interroge sur l'opportunité d'une telle action dans le contexte actuel surchargé d'empilage des divers projets, De plus nous déplorons le budget alloué pour ces réaménagements (75000€ par agence vision complète et 28000€ par agence vision optimisée) au détriment des formations pour les demandeurs d'emploi et des actions nous permettant de mener à bien nos missions premières et sans parler de l'absence d'augmentation de nos salaires

POINT SUR LES PROJET FT

Dans le cadre des suivis des projets, la Direction nous a fait un point sur les sujets suivants :

- Mise en œuvre de la LPE
- Situation prestation Agil'cadres
- Présentation démarche efficience
- XP Prospection Prestataires
- Stratégie sectorielle

La CFE-CGC a émis des alertes et fait des propositions à l'établissement, vous trouverez note déclaration ci-après.



DECLARATION DE LA CFE-CGC RELATIVE A LA MISE EN ŒUVRE DE LA LOI PLEIN EMPLOI EN NORMANDIE

Cela fait plusieurs mois que la CFE-CGC alerte la Direction sur les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de la LPE.

Depuis la mise en place de la LPE, la Direction régionale Normandie pense avoir mis tout en œuvre pour sécuriser le déploiement de celle-ci.

Les constats sont tout autres :

- Les conseillers et ELD n'y comprennent plus rien en ce qui concerne l'orientation du public RSA : Qui fait quoi ? Qui suivons-nous ?
- Comment faire face à des attentes A&P qui ne cessent d'augmenter, des conseillers placement et ELD ignorant quoi faire pour certaines d'entre elles, la nécessité d'aller consulter chacun des dossiers pour vérifier les données RSA et le respect des critères d'orientation, comprendre la situation, la GL ...
- Comment donner du sens et anticiper les évolutions opérationnelles hebdomadaires utilisant des schémas incompréhensibles (cf actualisation des BRSA) ?
- Comment expliquer de manière simple toutes ces difficultés aux bénéficiaires du RSA qui sont chahutés entre 2 institutions, au risque de perdre leur allocation ?
- Certains conseils départementaux envoient les BRSA chercher en agence leur contrat d'engagement réciproque, alors qu'ils ne sont pas orientés dans l'applicatif. Comment prendre en compte les problèmes pour les conjoints RSA retraités, sous tutelle, vivant à l'étranger, etc.... ?
- Depuis plusieurs mois, les agents de France Travail font face à un système d'informations défaillant avec des pannes informatiques continues
- Pourquoi la mise en œuvre de LPE est toujours portée par la Direction de la Transformation lors des interventions en CSE comme dans le cadre d'animations métier, alors qu'elle devrait l'être, à l'instar d'autres régions, par la Direction de l'Offre de Services ? (Cf. SharePoint animation métier DOS)



DECLARATION DE LA CFE-CGC RELATIVE A LA MISE EN ŒUVRE DE LA LOI PLEIN EMPLOI EN NORMANDIE (suite)

Forts de ces constats, voici les principales attentes transmises par nos collègues et que la CFE-CGC vous demande de mettre à œuvre :

- La réalisation d'un état des lieux des différentes étapes et du travail partagé entre France Travail et des différents Conseils Départementaux du territoire (utilisation des critères de l'orientation, mise en place d'une offre de services partagée pour nos DE en parcours social, communication des évolutions informatiques et des process informatiques etc.).
- La mise à disposition des agences de process clairs, accompagnés auprès des ELD par la Direction de l'Offre de Services pour gérer les nouveaux actes métiers.
- La création d'une hotline régionale pour toutes les questions en lien avec LPE.
- La mise en place d'un benchmarking auprès des autres régions pour créer une newsletter LPE mensuelle métiers destinée au réseau et portée par la Direction de l'Offre de Services
- L'échange et/ou l'animation de temps spécifiques lors des séminaires CDDE avec les acteurs de la Direction de l'Offre de Services
- La consultation des instances représentatives du personnel sur les feuilles de route, sur le stock BRSA et sur le stock FT (DE hors RSA), établies entre les DT et les CD

Le précipice s'agrandit entre le ressenti de la direction régionale et les difficultés vécues par les agences.

Est-ce un déni conscient ou inconscient ? La CFE-CGC souhaite que la Direction prenne ses responsabilités

et que cela aboutisse à des actions concrètes à très court terme car les risques psycho-sociaux ne font que s'accroître ces derniers mois pour les managers et les collectifs.



POINT RH

Les organisations syndicales sont invitées à négocier l'accord pré-électoral en vue de l'organisation des élections de droit public pour renouveler la CPLU (commission paritaire local unique) qui se dérouleront du 18 au 27 novembre 2025.

INFORMATIONS ŒUVRES SOCIALES

Nous vous rappelons que vous avez jusqu'au 30 juin pour faire votre demande de prestation loisirs, cependant il n'est plus possible de faire une commande de chèques vacances ANCV papier. La commande des chèques vacances connect, le remboursement vacances, la dotation carte Swile ou carte culture Illicado sont encore possible.

[Accès au site internet du CSE](#)

QUESTIONS DE LA CFE-CGC

Accompagnement intensif :

Suite au CSE du 30/1, concernant l'accompagnement intensif la Direction avait projeté une taille moyenne des portefeuilles guidé par département, pouvez-vous nous indiquer la moyenne des portefeuilles guidé pour chaque département au 01/04 et à ce jour ?

Réponse de la Direction : Au 5 mai la taille des portefeuilles guidé sur la Région est de 248 DE. La Direction va nous fournir le détail par département.

Prime tuteur :

Quel est le montant de la prime tuteur en fonction du public tutoré (Service Civique ou collègue CDDE/CDE/GDD) ?
Quand le tuteur tutore plusieurs personnes, la prime est-elle multipliée par le nombre de tutorés ?

Réponse de la Direction : NON la prime et son montant sont dans l'accord.



QUESTIONS DE LA CFE-CGC (SUITE)

Proche aidant :

Devant l'accroissement des situations d'aidances, les managers sont désarmés la direction pourrait-elle faire un rappel sur le traitement régional des situations d'aidants familiaux, notamment sur les conditions d'octroi du TT et l'aménagement des horaires, auprès des managers ?

Réponse de la Direction : nous sommes en préparation d'une plaquette qui renverra à l'accord, cette plaquette sera a destination de tous.

La CFE-CGC sera particulièrement attentif à la diffusion de cette plaquette puisque c'est une demande récurrente de notre organisation syndicale.

Télétravail occasionnel :

Nous vous avons interpellés en février concernant le télétravail occasionnel qui ne pouvait être refusé uniquement pour raison de service et vous aviez confirmé avoir fait un rappel aux ELD. Cependant aujourd'hui il est demandé aux agents qui souhaitent une journée de télétravail occasionnel d'expliquer et de justifier ce besoin. Sauf erreur de notre part, ce n'est pas précisé dans l'accord. Pouvez-vous faire un rappel aux ELD ?

Réponse de la Direction : Il faut nous préciser le site/service pour que le rappel soit fait directement.

La CFE-CGC souhaite, pour l'intérêt du plus grand nombre, qu'un rappel soit fait à tous les niveaux de l'organisation.

